

## GLOSSAIRE DES PRINCIPAUX TERMES UTILISÉS EN SOCIOLINGUISTIQUE

Marina CIOLAC

- **communauté linguistique** un groupe d'individus qui communiquent entre eux de manière régulière dans un cadre spatial et temporel donné, ayant en commun un ensemble de signes verbaux ainsi que leurs règles d'emploi et partageant des attitudes et des croyances linguistiques. On considère, en général, que les limites d'une communauté linguistique peuvent varier, allant d'un petit groupe d'individus jusqu'à la *communauté linguistique nationale*. C'est cette dernière qui est prise comme base pour la présentation de la *situation linguistique*.
- **compétence communicative** concept élaboré par D. Hymes (1972), désignant la connaissance (donc l'internalisation) des contraintes normatives par les communicateurs. Les sociolinguistes, tout en précisant que dans un événement communicatif sont mobilisées une compétence d'émetteur et une compétence de récepteur [6], reconnaissent que la compétence de communication ne peut être étudiée qu'à travers ses manifestations concrètes au cours du processus de communication. Dans les recherches influencées par la perspective pragmatique [29], la compétence communicative est considérée un diaconcept (*hyper-compétence*) qui réunit plusieurs composants.
- **contexte situationnel** le cadre spatial (l'endroit) et le cadre temporel (le moment) de la communication, auxquels s'ajoute une troisième composante : les relations qui s'établissent entre les interactants. Compte tenu de la nature de ces trois éléments constitutifs, les contextes situationnels sont de plusieurs types : *très formels/ formels/ moins formels/ informels/ très informels*.
- **diglossie** concept introduit effectivement par Ferguson [11], complété et adapté ultérieurement dans les travaux des sociolinguistes. On désigne aujourd'hui par *diglossie* l'emploi alternatif et complémentaire (au niveau macro- et microsociolinguistique) de deux types de variétés linguistiques appartenant à la même langue ou à des langues différentes, ayant un statut socioculturel distinct, notamment : *haut* (la variété *H* - angl. *high*) et, respectivement, *bas* (les variétés basses : *B* - angl. *low* - *L*). On reconnaît [15] l'existence de deux grands types de diglossie : *intralinguistique* (ou sans bilinguisme) et *interlinguistique* (avec bilinguisme).
- **idéolecte** le répertoire verbal d'un individu, envisagé à un moment donné de son existence. C'est le correspondant, en microsociolinguistique, du *sociolecte* de la macrosociolinguistique. L'idéolecte change pendant la vie d'un individu et dépend des paramètres extralinguistiques du locuteur, surtout de son statut socioculturel, de son âge, éventuellement de son sexe, etc.
- **face** issu de la microsociologie américaine de Goffman, ce concept a désigné premièrement l'image extérieure que chaque locuteur impose à travers sa ligne de conduite. Actuellement, on admet que chaque locuteur possède une *face positive* (extérieure) et une autre *négative* (intime), de sorte qu'au cours du processus de communication entre deux individus intervient l'interférence de quatre faces [29].

- **fidélité linguistique**            l'attitude d'attachement du locuteur envers sa propre langue ou variété linguistique. Cette notion est opposée à celle de *rejet* ou d'*abandon* par le locuteur du système sociocommunicatif en question.
  
- **norme sociolinguistique**        l'ensemble de règles qui au niveau de la communauté linguistique nationale est censé réglementer le fonctionnement des variétés linguistiques haute(s) et, respectivement, basses en fonction des sphères et domaines de communication, et qui au niveau du comportement verbal individuel gouverne le choix approprié du registre verbal du locuteur en fonction du type du contexte situationnel de la communication.
  
- **planification linguistique**        considérée en général une composante de la *politique linguistique* [24], la planification linguistique comporte selon Ferguson [13] trois étapes importantes : la *graphisation*, la *standardisation* et la *modernisation*, visant aussi bien l'initiation des mesures que leur transposition en pratique.
  
- **politique linguistique**            l'ensemble de mesures que suppose l'influence consciente et intégralement dirigée, exercée, à l'intérieur d'une situation linguistique nationale, sur le fonctionnement de la langue et, entre certaines limites, sur sa structure. Ces mesures, initiées par un État, par une classe sociale ou un parti politique, font partie de la politique générale de l'État et peuvent avoir un caractère *constructif* (visant, par exemple, d'élargir les fonctions de la langue ou d'une variété linguistique), mais aussi un caractère *destructif* (leur but étant, par exemple, la dénationalisation d'une minorité nationale). Selon Ferguson [13], de la politique linguistique dépend souvent l'existence nationale même.
  
- **profil sociolinguistique d'une communauté nationale**        description synthétique de la situation linguistique nationale, qui s'appuie sur une série de classifications préétablies.
  
- **registre verbal**                    sous-ensemble du *répertoire verbal* d'un locuteur, qui correspond à un certain type de contexte de communication. En fonction de ses paramètres extralinguistiques, et surtout en fonction de son statut socioculturel et de son âge, le locuteur peut disposer des registres verbaux suivants, en tant que composants de son répertoire verbal : le registre très formel / formel/ moins formel/ informel/ très informel.
  
- **répertoire verbal**                  l'ensemble des éléments verbaux dont un individu dispose pour communiquer. Le *répertoire verbal d'un locuteur* peut être plus ou moins riche, plus ou moins compartimenté en *registres verbaux*. Au niveau macrosociolinguistique on emploie le concept de *répertoire verbal de la communauté linguistique*. Celui-ci à son tour est représenté par la totalité des variétés linguistiques (et des langues) employées dans une communauté, étant caractérisé en termes de richesse et degré de compartimentation.
  
- **situation linguistique**            la configuration de la répartition, de la hiérarchie et du fonctionnement des systèmes socio-communicatifs dans un cadre spatial et temporel donné, déterminé du point de vue politique, administratif et culturel.

- **sociolecte** la *variété* linguistique issue de la variation diastratique (sociale). Appelé initialement *dialecte social*, le sociolecte représente le répertoire verbal de toute une classe ou catégorie sociale.
  
- **variété linguistique** ce terme introduit par Fishman [15] s'applique à tout code verbal subsumé à une langue, qui (indifféremment de son origine géographique, sociale ou sociostylistique) sert à réaliser la communication à l'intérieur d'une communauté linguistique nationale.